

Les prévisions budgétaires 2021 permettent de dégager un autofinancement net positif de 927 000,00 € (qui figure en page 7 du projet de budget).

Le total des recettes d'investissement de l'exercice, hors opérations d'ordre patrimoniales, s'établit à 1 571 113,00 € dont :

• Autofinancement net	927 000,00 €
• Subventions	274 463,00 €
• FCTVA	339 650,00 €

L'enveloppe des investissements nouveaux qu'il est possible d'effectuer s'élève à 1 765 777,16 €, répartie ainsi qu'il suit :

Crédits de paiement des AP	370 000,00 €
Refonte du site internet et frais de publication	15 000,00 €
Subventions d'équipement versées	239 000,00 €
Acquisition de terrains	150 000,00 €
Travaux sur la voirie	143 000,00 €
Travaux sur les autres bâtiments	282 800,00 €
Installation de la vidéoprotection	56 700,00 €
Achat divers de matériels	21 400,00 €
Avances versées au SDE76	185 000,00 €
Remboursement du capital des emprunts	176 530,00 €
Intégration des travaux en régie	30 000,00 €
Crédits pour dépenses imprévues	96 347,16 €

Le détail des crédits d'investissement figure en pages 15 à 17 du projet de budget.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver ce budget pour l'exercice 2021, tel que synthétisé et développé en pièces annexes.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire M14, relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,

VU sa délibération du 28 janvier 2021 relative à l'inscription anticipée de crédits d'investissement pour l'exercice 2021,

VU sa délibération du 14 avril 2021 relative à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2020,

VU sa délibération du 14 avril 2021 relative au plan pluriannuel d'investissement 2021-2025 et à la création d'autorisations de programmes pour le mettre en œuvre,

VU l'avis de la commission « Finances » du 6 avril 2021,

APRES en avoir délibéré,

A la majorité (20 Pour, 3 Contre : Madame Gladys LEROY-TESTU, Monsieur Baptiste SIBBILLE, Monsieur Charles DOUILLET),

DECIDE :

1°) de voter le budget de la commune de Quincampoix pour 2021 de la manière suivante :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- Sans opération.

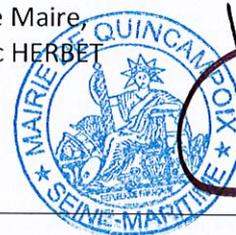
2°) d'adopter le budget de la commune de Quincampoix pour 2021 comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	22 238,09 €	
• Affectation du résultat		
• Restes à réaliser	1 059 196,60 €	1 276 098,85 €
• Crédits nouveaux	2 845 777,16 €	2 651 113,00 €
Total investissement	3 927 211,85 €	3 927 211,85 €
Section d'exploitation	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent		740 530,05 €
• Reports	7 136,40 €	5 355,00 €
• Crédits nouveaux	3 300 219,65 €	2 561 471,00 €
Total exploitation	3 307 356,05 €	3 307 356,05 €
TOTAL GENERAL	7 234 567,90 €	7 234 567,90 €

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE.

Le Maire,
Éric HERBET



Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Déposé en Préfecture le **23 AVR. 2021**

Affiché ou publié le **23 AVR. 2021**

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date de son rendu exécutoire.

NOTE DE PRESENTATION BUDGET PRIMITIF 2021

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi Notre) prévoit qu' « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente note, qui sera annexée à la délibération relative au budget primitif 2021, a pour objet de satisfaire à cette obligation.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année civile en respectant les principes budgétaires suivants : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année.

Les enjeux de ce budget

Ce budget a été préparé avec la volonté de tenir les engagements pris, en matière de niveau et de qualité des services rendus aux habitants, en lançant plusieurs projets d'investissements phares du mandat pour moderniser le patrimoine communal. Compte tenu de leur importance, leur mise en œuvre s'étalera sur plusieurs exercices budgétaires.

Pour les financer, la mobilisation des dotations ou subventions auprès de l'Etat, du Conseil départemental et de la Région sera réalisée systématiquement pour le plus haut niveau possible, notamment dans le cadre du plan de financement exceptionnel « France-Relance ».

En parallèle, en dépit de l'incertitude générée par la crise sanitaire, il a été recherché une maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en conservant une capacité de faire face à tout aléas au moyen de réserves pour dépenses imprévues à un niveau légèrement supérieur à celui des exercices précédents.

Enfin, dans un contexte d'évolution du panier des recettes fiscales perçues par la Commune en raison de la suppression progressive et ciblée de la taxe d'habitation, la perte de dynamisme des ressources induite implique une révision des taux de la fiscalité locale directe sur lesquels la commune peut agir.

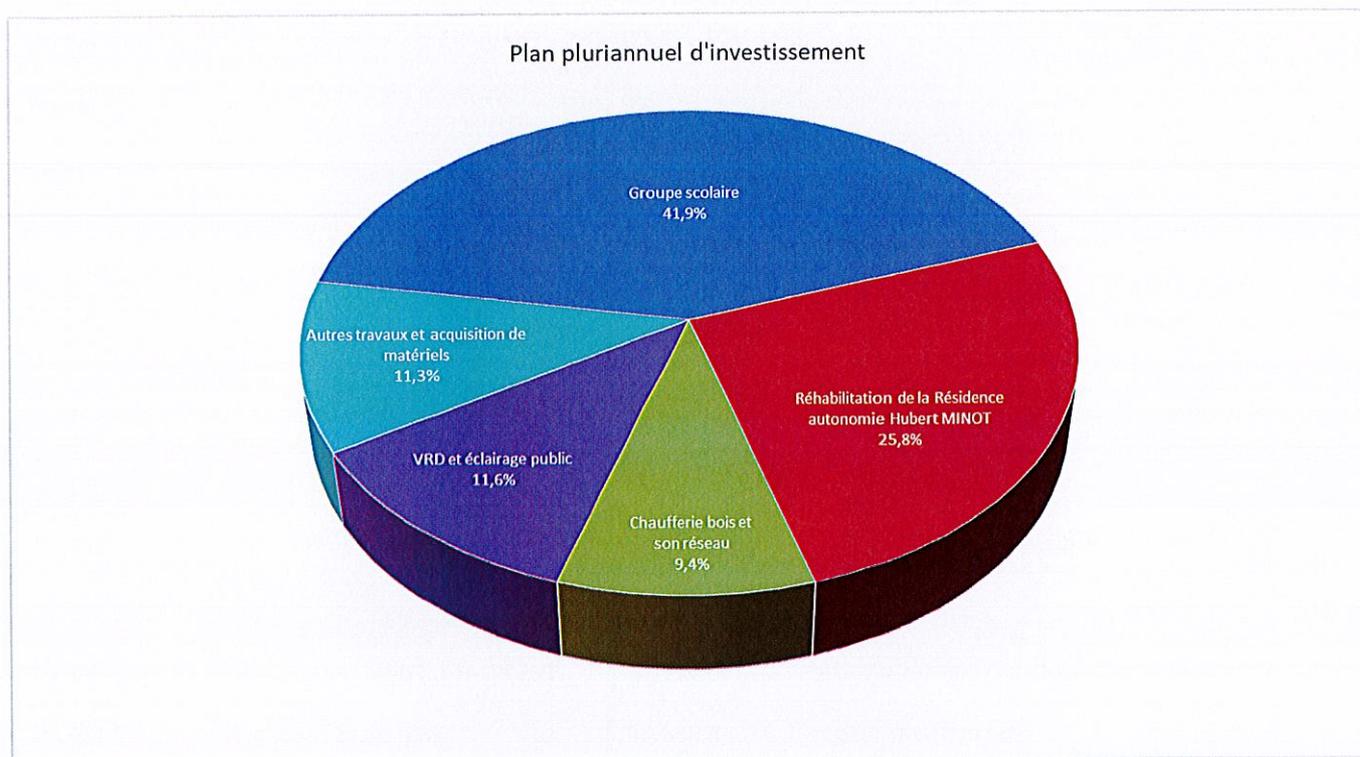
Equilibre global

	En section d'investissement	En section de fonctionnement	Total
Crédits ouverts	3 927 211,85	3 307 356,05	7 234 567,90

Le budget 2021 par grands postes

Recettes			Dépenses		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	201 736,00	011	Charges à caractère général	846 480,00
73	Impôts et taxes	1 589 657,00	012	Charges de personnel et frais assimilés	1 055 942,00
74	Dotations, subventions et participations	630 657,00	014	Atténuations de produits	205 496,00
75	Autres produits de gestion courante	103 288,00	65	Autres charges de gestion courante	186 838,00
77	Produits exceptionnels	-	66	Charges financières	10 200,00
013	Atténuations de charges	6 133,00	67	Charges exceptionnelles	500,00
002	Solde de fonctionnement reporté	740 530,05	022	Dépenses imprévues	37 763,65
	Sous-total recettes réelles	3 272 001,05		Sous-total dépenses réelles	2 343 219,65
042	Opérations d'ordre ordinaires	30 000,00	042	Amortissement des dépenses	18 100,00
				Virement à la section d'investissement	938 900,00
	Sous-total recettes d'ordre	30 000,00		Sous-total dépenses d'ordre	957 000,00
	Recettes reportées	5 355,00		Dépenses reportées	7 136,40
	Total recettes de fonctionnement	3 307 356,05		Total dépenses de fonctionnement	3 307 356,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	339 650,00	204	Subventions d'équipement versées	239 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	274 463,00	20	Immobilisations incorporelles	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	-	21	Immobilisations corporelles	652 100,00
			23	Immobilisations en cours	556 800,00
			16	Emprunts et dettes assimilés	176 530,00
			020	Dépenses imprévues	96 347,16
001	Excédent d'investissement reporté		001	Déficit d'investissement reporté	22 238,09
	Sous-total recettes réelles	614 113,00		Sous-total dépenses réelles	1 758 015,25
040	Amortissement des dépenses	18 100,00	040	Opérations d'ordre ordinaires	30 000,00
041	Opérations d'ordre patrimoniales	1 080 000,00	041	Opérations patrimoniales d'ordre	1 080 000,00
	Virement de la section de fonctionnement	938 900,00			
	Sous-total recettes d'ordre	2 037 000,00		Sous-total dépenses d'ordre	1 110 000,00
	Restes à réaliser (RAR) de recettes	1 276 098,85		Restes à réaliser (RAR) de dépenses	1 059 196,60
	Total recettes d'investissement	3 927 211,85		Total dépenses d'investissement	3 927 211,85
	Total général recettes	7 234 567,90		Total général dépenses	7 234 567,90

Le plan pluriannuel d'investissement (PPI)



En déclinaison de ce PPI de plus de 13 M€ sur la durée du mandat 2021-2025, il sera proposé une gestion des crédits (CP) afférents aux opérations phares d'investissement selon le mécanisme des autorisations de programmes (AP) avec les phasages prévisionnels suivants :

AP n° 1 - Construction d'un regroupement scolaire

	CP 2021 dont RAR	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	Total
Dépenses	642 K€	3 214 K€	1 602 K€	7 K€			5 465 K€
Recettes	1 209 K€	105 K€	283 K€	573 K€	269 K€	83 K€	2 522 K€

AP n° 2 - Réhabilitation de la résidence autonomie H. Minot

	CP 2021 dont RAR	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	Total
Dépenses	250 K€	2 360 K€	667 K€	88 K€			3 365 K€
Recettes		105 K€	1 612 K€	606 K€			2 323 K€

AP n° 3 - Construction d'une chaufferie bois et de son réseau

	CP 2021 dont RAR	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	Total
Dépenses	122 K€	863 K€	227 K€	18 K€			1 230 K€
Recettes	116 K€	213 K€	369 K€	240 K€	37 K€	3 K€	975 K€

Les ratios financiers

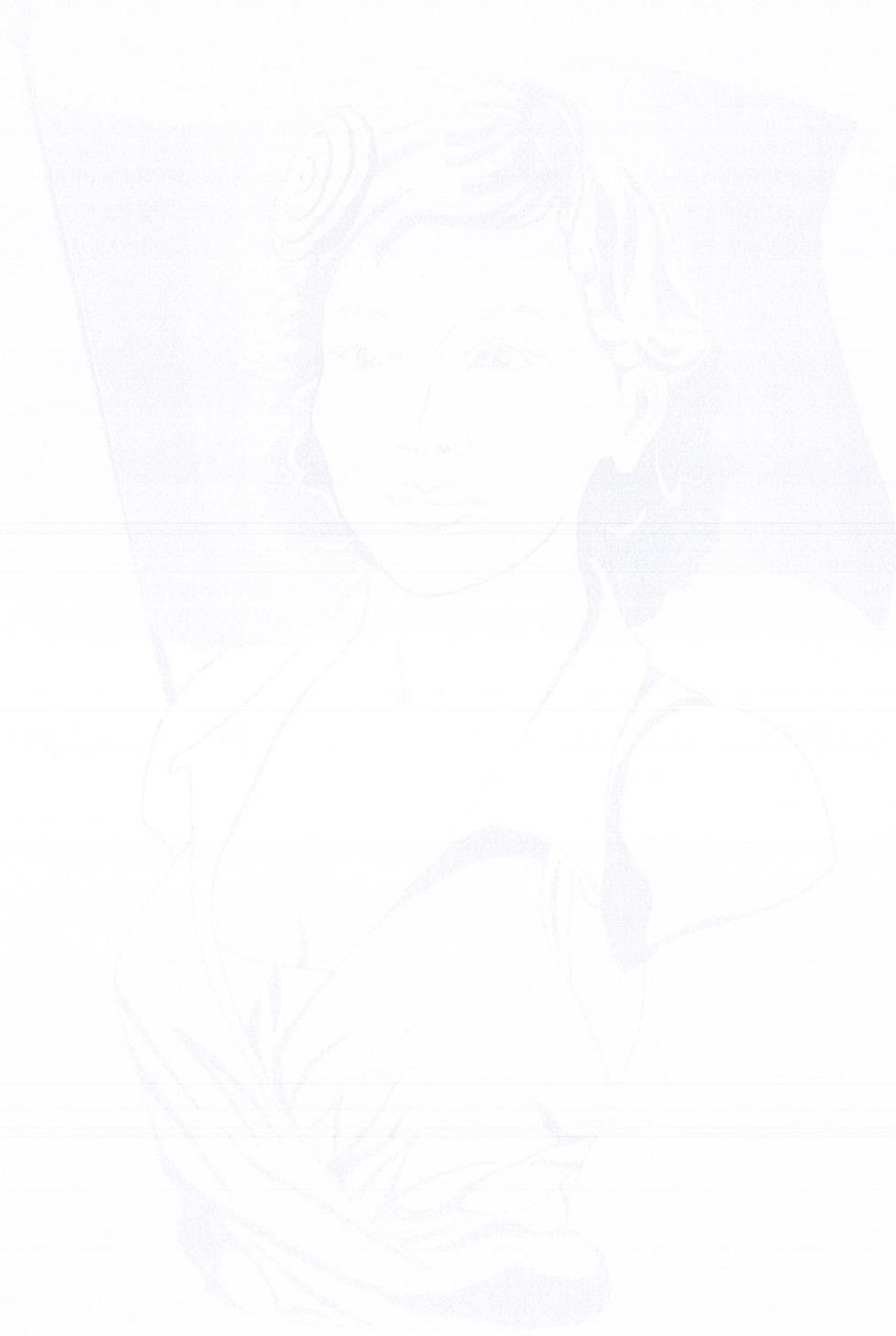
Les ratios financiers prévus par les articles L.2313-1 et R.2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) fournissent des éléments de comparaison pour chaque niveau de collectivité locale.

Il faut cependant garder à l'esprit que la strate de population utilisée n'est qu'un des critères de référence. Ainsi, même entre des communes de taille comparable, il pourra subsister d'importantes disparités dans les dépenses de fonctionnement par habitant dans la mesure où d'autres facteurs interviennent, notamment l'effet des charges auxquelles elles sont soumises (communes touristiques ou de montagne) ou du niveau des compétences transférées à l'intercommunalité.

En principe, les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants ou plus et les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants ou plus. Toutefois, le ratio 8, qui correspondait au coefficient de mobilisation du potentiel fiscal, n'est plus calculé.

	BP 2021	Moyenne nationale 2018 des communes de 2 000 à 3 500 habitants*
1. Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) en euros par habitant	751,53	725,00
2. Produit des impositions directes en euros par habitant	440,63	404,00
3. Recettes réelles de fonctionnement (RRF) en euros par habitant	822,44	901,00
4. Dépenses d'équipement brut en euros par habitant	407,37	311,00
5. Encours de dette en euros par habitant	268,64	717,00
6. Dotation globale de fonctionnement (DGF) en euros par habitant	164,22	150,00
7. Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	46,40 %	49,80 %
8. Pression fiscale globale - Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	-	-
9. (DRF + remboursement de la dette en capital) / RRF	96,86 %	88,80 %
10. Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	49,53 %	34,50 %
11. Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	32,66 %	80,00%

* Source : DGCL – Les collectivités locales en chiffres



REPUBLICQUE FRANCAISE

COMMUNE QUINCAMPOIX

Numéro SIRET : 21760517900019

POSTE COMPTABLE :

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE QUINCAMPOIX

ANNEE 2021

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
4	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
9	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
10-12	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
13-14	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
15-16	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
17-18	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan	X	
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
19-20	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
21	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
22	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
22	A4 - Etat des provisions	X	
23	A5 - Etalement des provisions	X	
24	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
25	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan	X	
26-27	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
28	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
29-30	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
31	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
31	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
31	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
	C - Autres éléments d'informations		X
32-35	C1 - Etat du personnel	X	
36	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
37	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
37	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
37	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
37	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	X	
38	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
39	D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">7</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">7</td> </tr> </table>					7	6	5	1	7	COMMUNE QUINCAMPOIX BP 2021	BUDGET PRIMITIF
				7	6	5	1	7			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	3 078
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	8
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de communes Inter Caux Vexin	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 642 218,00	1 989 819,00	163,80	882,54

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	751,53	725,00
2	Produits des impositions directes/population	440,63	404,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	822,44	901,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	407,37	311,00
5	Encours de dette/population	268,64	717,00
6	DGF/population	164,22	150,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4640	0,4980
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9686	0,8880
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4953	0,3450
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,3266	0,8000

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 300 219,65	2 561 471,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	7 136,40	5 355,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		740 530,05
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	3 307 356,05	3 307 356,05

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 845 777,16	2 651 113,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 059 196,60	1 276 098,85
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	22 238,09	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 927 211,85	3 927 211,85

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 234 567,90	7 234 567,90
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	898 764,00	7 136,40	846 480,00	846 480,00	853 616,40
012	Charges de personnel et frais assimilé	1 033 700,00		1 055 942,00	1 055 942,00	1 055 942,00
014	Atténuations de produits	206 996,00		205 496,00	205 496,00	205 496,00
65	Autres charges de gestion courante	204 620,00		186 838,00	186 838,00	186 838,00
Total des dépenses de gestion courante		2 344 080,00	7 136,40	2 294 756,00	2 294 756,00	2 301 892,40
66	Charges financières	12 050,00		10 200,00	10 200,00	10 200,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		500,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues	9 599,00		37 763,65	37 763,65	37 763,65
Total des dépenses réelles de fonct.		2 366 729,00	7 136,40	2 343 219,65	2 343 219,65	2 350 356,05
023	Virement à la section d'investissement (536 822,00		938 900,00	938 900,00	938 900,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	8 380,00		18 100,00	18 100,00	18 100,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		545 202,00	0,00	957 000,00	957 000,00	957 000,00
TOTAL		2 911 931,00	7 136,40	3 300 219,65	3 300 219,65	3 307 356,05

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 307 356,05
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00		6 133,00	6 133,00	6 133,00
70	Produits des services, domaine et vent	240 380,00		201 736,00	201 736,00	201 736,00
73	Impôts et taxes	1 414 093,00		1 589 657,00	1 589 657,00	1 589 657,00
74	Dotations, subventions et participations	708 043,00	5 355,00	630 657,00	630 657,00	636 012,00
75	Autres produits de gestion courante	47 000,00		103 288,00	103 288,00	103 288,00
Total des recettes de gestion courante		2 419 516,00	5 355,00	2 531 471,00	2 531 471,00	2 536 826,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	1 000,00				
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		2 420 516,00	5 355,00	2 531 471,00	2 531 471,00	2 536 826,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)			30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL		2 420 516,00	5 355,00	2 561 471,00	2 561 471,00	2 566 826,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	740 530,05
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 307 356,05
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	927 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
	Immobilisations incorporelles (sf 204)	24 675,00	22 595,00	15 000,00	15 000,00	37 595,00
204	Subventions d'équipement versées	23 503,00	13 383,15	239 000,00	239 000,00	252 383,15
21	Immobilisations corporelles	704 869,00	340 181,52	652 100,00	652 100,00	992 281,52
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	4 830 946,00	683 036,93	556 800,00	556 800,00	1 239 836,93
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		5 583 993,00	1 059 196,60	1 462 900,00	1 462 900,00	2 522 096,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	62 873,00				
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	246 322,00		176 530,00	176 530,00	176 530,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues			96 347,16	96 347,16	96 347,16
Total des dépenses financières		309 195,00	0,00	272 877,16	272 877,16	272 877,16
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		5 893 188,00	1 059 196,60	1 735 777,16	1 735 777,16	2 794 973,76
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections			30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 141 367,00		1 080 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
Total des dépenses d'ordre d'invest.		1 141 367,00	0,00	1 110 000,00	1 110 000,00	1 110 000,00
TOTAL		7 034 555,00	1 059 196,60	2 845 777,16	2 845 777,16	3 904 973,76

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

+

22 238,09

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

3 927 211,85

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	1 978 629,00	1 276 098,85	274 463,00	274 463,00	1 550 561,85
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	2 475 778,00				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		4 454 407,00	1 276 098,85	274 463,00	274 463,00	1 550 561,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	419 000,00		339 650,00	339 650,00	339 650,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	657 131,00				
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières		1 076 131,00	0,00	339 650,00	339 650,00	339 650,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		5 530 538,00	1 276 098,85	614 113,00	614 113,00	1 890 211,85
021	Virement de la section de fonctionnement	536 822,00		938 900,00	938 900,00	938 900,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	8 380,00		18 100,00	18 100,00	18 100,00
041	Opérations patrimoniales	1 141 367,00		1 080 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
Total des recettes d'ordre d'invest.		1 686 569,00	0,00	2 037 000,00	2 037 000,00	2 037 000,00
TOTAL		7 217 107,00	1 276 098,85	2 651 113,00	2 651 113,00	3 927 211,85

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

3 927 211,85

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)

927 000,00

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	853 616,40		853 616,40
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 055 942,00		1 055 942,00
014	Atténuations de produits	205 496,00		205 496,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	186 838,00		186 838,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	10 200,00		10 200,00
67	Charges exceptionnelles	500,00		500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		18 100,00	18 100,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	37 763,65		37 763,65
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		938 900,00	938 900,00
Dépenses de fonctionnement - Total		2 350 356,05	957 000,00	3 307 356,05

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 307 356,05
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	176 530,00		176 530,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	37 595,00		37 595,00
204	Subventions d'équipement versées	252 383,15		252 383,15
21	Immobilisations corporelles	992 281,52	1 110 000,00	2 102 281,52
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	1 239 836,93		1 239 836,93
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	96 347,16		96 347,16
Dépenses d'investissement - Total		2 794 973,76	1 110 000,00	3 904 973,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	22 238,09
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 927 211,85
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 133,00		6 133,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	201 736,00		201 736,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	1 589 657,00		1 589 657,00
74	Dotations, subventions et participations	636 012,00		636 012,00
75	Autres produits de gestion courante	103 288,00		103 288,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		2 536 826,00	30 000,00	2 566 826,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	740 530,05
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 307 356,05
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	339 650,00		339 650,00
13	Subventions d'investissement reçues	1 550 561,85	900 000,00	2 450 561,85
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		180 000,00	180 000,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		18 100,00	18 100,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		938 900,00	938 900,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		1 890 211,85	2 037 000,00	3 927 211,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 927 211,85
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	898 764,00	846 480,00	846 480,00
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à a	25 000,00	16 000,00	16 000,00
605	Achats de matériel,équipements et travaux		23 000,00	23 000,00
60611	Eau et assainissement	7 500,00	8 000,00	8 000,00
60612	Energie - Electricité	160 000,00	167 000,00	167 000,00
60621	Combustibles	1 000,00	900,00	900,00
60622	Carburants	13 000,00	12 500,00	12 500,00
60623	Alimentations	110 000,00	112 200,00	112 200,00
60624	Produits de traitement	1 500,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	16 000,00	17 000,00	17 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	40 000,00	4 000,00	4 000,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	18 500,00	18 500,00
60636	Vêtements de travail	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	4 500,00	5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	12 514,00	12 830,00	12 830,00
6068	Autres matières et fournitures	4 500,00	8 000,00	8 000,00
611	Contrats de prestations de services	6 500,00	2 000,00	2 000,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	20 000,00	20 000,00
61521	Terrains	5 000,00		
615221	Bâtiments publics	50 000,00	37 000,00	37 000,00
615228	Autres bâtiments	10 000,00	10 000,00	10 000,00
615231	Voies	95 000,00	55 900,00	55 900,00
615232	Réseaux	30 000,00	30 000,00	30 000,00
61551	Matériel roulant	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	45 000,00	74 380,00	74 380,00
6161	Multirisques	25 500,00	26 270,00	26 270,00
617	Etudes et recherches	2 500,00		
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	5 500,00	5 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	850,00		
6226	Honoraires	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	30 000,00	16 500,00	16 500,00
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6247	Transports collectifs	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6248	Divers	28 000,00	21 000,00	21 000,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	9 000,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	13 000,00	13 000,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 500,00	1 100,00	1 100,00
6284	Redevances pour services rendus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
62878	A d'autres organismes	1 000,00		
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	25 000,00	23 000,00	23 000,00
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres o	1 000,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 033 700,00	1 055 942,00	1 055 942,00
6218	Autres personnel extérieur	25 000,00	20 000,00	20 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	2 900,00	640,00	640,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	9 800,00	8 635,00	8 635,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 700,00		
6411	Personnel titulaire	602 000,00	561 700,00	561 700,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6413	Personnel non titulaire	85 000,00	164 300,00	164 300,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	95 000,00	130 100,00	130 100,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	150 000,00	155 200,00	155 200,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	4 000,00		
6455	Cotisations pour assurance du personnel	43 800,00	1 747,00	1 747,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	3 800,00		
6458	Cotisations aux organismes sociaux	9 000,00	7 420,00	7 420,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6478	Autres charges sociales diverses		4 500,00	4 500,00
014	Atténuations de produits	206 996,00	205 496,00	205 496,00
7391171	Dégrèv. TF sur prop. non bâties pour jeune	1 500,00		
739221	FNGIR	205 496,00	205 496,00	205 496,00
65	Autres charges de gestion courante	204 620,00	186 838,00	186 838,00
6512	Droits d'utilisation – Informatique en nuage		17 108,00	17 108,00
6531	Indemnités	65 000,00	70 300,00	70 300,00
6532	Frais de mission	1 500,00		
6533	Cotisations de retraite	3 500,00	1 990,00	1 990,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	5 900,00	8 090,00	8 090,00
6535	Formation	4 500,00	16 070,00	16 070,00
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin manda	100,00		
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00		
6542	Créances éteintes	2 000,00		
6552	Aide Sociale du département	2 500,00		
6553	Service d'incendie	43 920,00	44 430,00	44 430,00
65548	Autres contributions	5 000,00	1 450,00	1 450,00
657351	GFP de rattachement	2 300,00	2 000,00	2 000,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	66 400,00	25 400,00	25 400,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		2 344 080,00	2 294 756,00	2 294 756,00
66	Charges financières (b)	12 050,00	10 200,00	10 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 050,00	10 200,00	10 200,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	500,00	500,00
6712	Amendes fiscales et pénales	500,00		
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	500,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)	9 599,00	37 763,65	37 763,65
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 366 729,00	2 343 219,65	2 343 219,65
023	Virement à la section d'investissement	536 822,00	938 900,00	938 900,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	8 380,00	18 100,00	18 100,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	8 380,00	18 100,00	18 100,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		545 202,00	957 000,00	957 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		545 202,00	957 000,00	957 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		2 911 931,00	3 300 219,65	3 300 219,65

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

+

RESTES A REALISER N-1	7 136,40
------------------------------	-----------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 307 356,05
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	10 000,00	6 133,00	6 133,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	10 000,00	6 133,00	6 133,00
70	Produits des services, domaine et vente	240 380,00	201 736,00	201 736,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	1 100,00	1 000,00	1 000,00
70632	A caractère de loisirs	89 000,00	55 000,00	55 000,00
7066	Redevances&droits des services à caract	43 980,00	35 000,00	35 000,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	76 300,00	80 000,00	80 000,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o	30 000,00	30 736,00	30 736,00
73	Impôts et taxes	1 414 093,00	1 589 657,00	1 589 657,00
73111	Impôts directs locaux	1 207 725,00	1 356 289,00	1 356 289,00
73211	Attribution de compensation	187 368,00	187 368,00	187 368,00
73223	Fds de péréquation des ress com et interc	19 000,00	45 000,00	45 000,00
7336	Droits de place		1 000,00	1 000,00
74	Dotations, subventions et participations	708 043,00	630 657,00	630 657,00
7411	Dotation forfaitaire	356 261,00	357 438,00	357 438,00
74121	Dotation de solidarité rurale	51 080,00	51 466,00	51 466,00
74127	Dotation nationale de péréquation	100 935,00	96 592,00	96 592,00
744	FCTVA	10 000,00	12 158,00	12 158,00
74718	Autres		1 200,00	1 200,00
7478	Autres organismes	30 000,00	31 900,00	31 900,00
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut.,taxe p	60 000,00		
74832	Attribution du fonds départ. péréquation tax	50 000,00	48 000,00	48 000,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	7 372,00	31 903,00	31 903,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	42 395,00		
75	Autres produits de gestion courante	47 000,00	103 288,00	103 288,00
752	Revenus des immeubles	30 000,00	24 000,00	24 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	17 000,00	79 288,00	79 288,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 419 516,00	2 531 471,00	2 531 471,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00		
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00		
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 420 516,00	2 531 471,00	2 531 471,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se		30 000,00	30 000,00
722	Immobilisations corporelles		30 000,00	30 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		2 420 516,00	2 561 471,00	2 561 471,00
				+
RESTES A REALISER N-1				5 355,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				740 530,05
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				3 307 356,05

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	24 675,00	15 000,00	15 000,00
2031	Frais d'études	23 595,00		
2033	Frais d'insertion	1 080,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits similaires		5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (ho	23 503,00	239 000,00	239 000,00
2041512	Bâtiments et installations	23 503,00	9 000,00	9 000,00
2041582	Bâtiments et installations		158 000,00	158 000,00
20422	Bâtiments et installations		72 000,00	72 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opér	704 869,00	652 100,00	652 100,00
2115	Terrains bâtis	274 500,00	150 000,00	150 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de t		23 500,00	23 500,00
21311	Hôtel de ville		23 000,00	23 000,00
21318	Autres bâtiments publics	268 067,00	2 000,00	2 000,00
2132	Immeubles de rapport	16 406,00	248 000,00	248 000,00
2138	Autres constructions	45 400,00		
2151	Réseaux de voirie	82 565,00	123 000,00	123 000,00
2181	Install.générales,agencement & aménagement		61 200,00	61 200,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 155,00	5 600,00	5 600,00
2184	Mobilier	5 926,00	500,00	500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 850,00	15 300,00	15 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	4 830 946,00	556 800,00	556 800,00
2313	Constructions	4 293 264,00	371 800,00	371 800,00
2318	Autres immobilisations corporelles en cour	13 946,00		
238	Avances versées sur comm.immo.corporelle	523 736,00	185 000,00	185 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 583 993,00	1 462 900,00	1 462 900,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	62 873,00		
10226	Taxe d'aménagement	62 873,00		
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	246 322,00	176 530,00	176 530,00
1641	Emprunts en euros	245 322,00	176 530,00	176 530,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues		96 347,16	96 347,16
Total des dépenses financières		309 195,00	272 877,16	272 877,16
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		5 893 188,00	1 735 777,16	1 735 777,16
040	Opération d'ordre transfert entre section		30 000,00	30 000,00
	Charges transférées		30 000,00	30 000,00
2181	Install.générales,agencement & aménagement		30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 141 367,00	1 080 000,00	1 080 000,00
21534	Réseaux d'électrification	1 141 367,00	1 080 000,00	1 080 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 141 367,00	1 110 000,00	1 110 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		7 034 555,00	2 845 777,16	2 845 777,16
				+
		RESTES A REALISER N-1		1 059 196,60
				+
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		22 238,09
				=
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 927 211,85

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	1 978 629,00	274 463,00	274 463,00
1313	Départements	113 829,00	11 900,00	11 900,00
1321	Etats et établissements nationaux	1 381 556,00		
1323	Départements	446 000,00		
13258	Autres groupements	10 696,00		
1328	Autres	26 548,00		
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		139 600,00	139 600,00
1347	Dotation de soutien à l'investissement local		122 963,00	122 963,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	2 475 778,00		
1641	Emprunts en euros	2 475 778,00		
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		4 454 407,00	274 463,00	274 463,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 076 131,00	339 650,00	339 650,00
10222	FCTVA	269 000,00	264 650,00	264 650,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	75 000,00	75 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	657 131,00		
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		1 076 131,00	339 650,00	339 650,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 530 538,00	614 113,00	614 113,00
021	Virement de la section de fonctionnemen	536 822,00	938 900,00	938 900,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	8 380,00	18 100,00	18 100,00
28041482	Bâtiments et installations	1 695,00	1 695,00	1 695,00
28041512	Bâtiments et installations	6 685,00	14 605,00	14 605,00
28041582	Bâtiments et installations		1 800,00	1 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		545 202,00	957 000,00	957 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 141 367,00	1 080 000,00	1 080 000,00
13258	Autres groupements	666 956,00	900 000,00	900 000,00
238	Avances versées sur comm.immo.corporelle	474 411,00	180 000,00	180 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 686 569,00	2 037 000,00	2 037 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		7 217 107,00	2 651 113,00	2 651 113,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	1 276 098,85
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 927 211,85

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)								
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial (5)		Devise		Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N					
163 Emprunts obligataires (Total)																			
Néant																			
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)																			
1641 Emprunts en euros																			
10000506697		22/06/2018			30/11/2019	CRCA			157 367,50	F			0,40	0,40	EUR	A	P	N	A-1
5225062	CAISSE D EPARGNE	28/12/2017			01/01/2019				300 496,78	F			1,18	1,18	EUR	A	C	N	A-1
5227448	CAISSE D EPARGNE	08/01/2018			10/05/2018				417 800,00	F			1,75	1,75	EUR	A	P	N	A-1
5227496	CAISSE D EPARGNE	08/01/2018			10/02/2021				101 058,00	F			0,27	0,27	EUR	A	F	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																			
Néant																			
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)																			
Néant																			
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																			
16818 Autres prêteurs																			
168758 Autres groupements																			
TOTAL GENERAL									976 722,28										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2021										ICNE de l'exercice	
	Cou- ver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résul- tante (en an- nées)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				826 885,96					176 521,59	10 120,17		
1641 Emprunts en euros				826 885,96					176 521,59	10 120,17		
10000506697	N			94 797,17	3,91	F		0,40	31 473,00	379,19		
5225062	N			240 397,42	8,00	F		1,18	30 049,68	2 836,69		
5227448	N			390 633,37	23,02	F		1,75	13 940,91	6 836,08		
5227496	N			101 058,00	0,02	F		0,27	101 058,00	68,21		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
16818 Autres prêteurs												
168758 Autres groupements												
TOTAL GENERAL				826 885,96					176 521,59	10 120,17		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	5					
	% de l'encours	100,00 %	%		%	%	%
	Montant en euros	826 885,96					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2021 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		14/04/2021
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Subv. pour bâtiments	30
Linéaire	Subv. pour biens, mobiliers, matériels ou études	5
Linéaire	Subv. pour projets infrastructure intérêt national	40
Linéaire	Subv. pour vrđ	15

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		272 877,16	I 272 877,16
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		176 530,00	176 530,00
1641	Emprunts en euros	176 530,00	176 530,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		96 347,16	96 347,16
020	Dépenses imprévues	96 347,16	96 347,16

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	272 877,16	1 059 196,60	22 238,09	1 354 311,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 296 650,00	III 1 296 650,00
Ressources propres externes de l'année (a)		339 650,00	339 650,00
10222	FCTVA	264 650,00	264 650,00
10226	Taxe d'aménagement	75 000,00	75 000,00
Ressources propres internes (b)(2)		957 000,00	957 000,00
2804148	Bâtiments et installations	1 695,00	1 695,00
2804151	Bâtiments et installations	14 605,00	14 605,00
2804158	Bâtiments et installations	1 800,00	1 800,00
021	Virement de la section de fonctionnement	938 900,00	938 900,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 296 650,00	1 276 098,85			2 572 748,85

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 354 311,85
Ressources propres disponibles	IV 2 572 748,85
Solde	V = IV - II (6) 1 218 437,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021
	Année	Profil				
Totaux des emprunts contractés pour les opérations de logement aidées par l'Etat						
SEINE HABITAT	2005	P	LOGEMENT 4779 RTE DE NEUFC	CDC	5 159 720,00	4 973 152,31
SEINE HABITAT	2005	P	LOGEMENT 4779 RTE DE NEUFC	CDC	37 975,00	29 888,95
SEMINOR	2017	P	DOMAINE DU CAILLY - 40 logeme	CDC	21 745,00	20 795,08
SEMINOR	2017	P	DOMAINE DU CAILLY - 40 logeme	CDC	825 000,00	812 672,18
SEMINOR	2018	P	DOMAINE DU CAILLY - 40 logeme	CDC	175 000,00	171 804,31
SEMINOR	2018	P	DOMAINE DU CAILLY - 40 logeme	CDC	3 350 000,00	3 221 713,01
SEMINOR	2018	P	DOMAINE DU CAILLY - 40 logeme	CDC	750 000,00	716 278,78
Totaux généraux					5 159 720,00	4 973 152,31

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)			Index (4)	Niveau de taux
20	Annuelle	C		2,65				48 765,73	111 082,64
35	Annuelle	C		3,40		A-1		1 016,22	859,22
47	Annuelle	C		0,90		A-1		707,03	153,59
47	Annuelle	C		0,37		A-1		8 939,39	14 468,05
38	Annuelle	C		0,45		A-1		515,41	3 632,44
38	Annuelle	C		0,18		A-1		35 438,84	73 230,87
								2 148,84	18 738,47
								48 765,73	111 082,64

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	159 848,37
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	186 641,76
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	346 490,13
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 531 471,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	13,69

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	subvention annuelle		SOLIDARITE YEUMBEUL NEMA	Association	250,00
	subvention annuelle		TA QUIN	Association	0,00
	subvention annuelle		VICTORY JUMP	Association	1 000,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2021)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2021) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021 (2)	Restes à financer de l'exercice 2022	Restes à financer (exercices au-delà de 2022)
1	5 465 000,00		5 465 000,00		64 201 646,00	3 214 000,00	1 608 983,54
2	3 365 000,00		3 365 000,00		249 159,74	2 360 000,00	755 840,26
3	1 230 000,00		1 230 000,00		122 000,00	863 000,00	245 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2021)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2021) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021 (2)	Restes à financer de l'exercice 2022	Restes à financer (exercices au-delà de 2022)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2021 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2021 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2021 :

TOTAL Recettes

TOTAL Dépenses

TOTAL Reste à employer au 31/12/2021 :

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00		1,00	1,00	1,00
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 2000 A 100	A	1,00		1,00	1,00	1,00
ADMINISTRATIVE		3,00	2,00	5,00	3,48	3,48
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00		1,00	1,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE C	C		1,00	1,00	0,91	0,91
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C		1,00	1,00	0,57	0,57
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00		1,00		
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00		1,00	1,00	1,00
TECHNIQUE		15,00	4,00	19,00	14,82	16,82
ADJOINT TECHNIQUE	C	11,00	4,00	15,00	12,82	13,82
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00		1,00	1,00	1,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00		1,00		
TECHNICIEN	B	1,00		1,00		
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00		1,00	1,00	1,00
SOCIAL		1,00		1,00	1,00	1,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C	1,00		1,00	1,00	1,00
ANIMATION		1,00	1,00	2,00	1,53	1,53
ADJOINT D'ANIMATION	C	1,00	1,00	2,00	1,53	1,53
POLICE MUNICIPALE			1,00	1,00	0,50	0,50
GARDE CHAMPÊTRE CHEF	C		1,00	1,00	0,50	0,50
EMPLOIS NON CITES (5)						
NEANT						
TOTAL GENERAL (sauf a)		20,00	8,00	28,00	21,33	23,33

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2021	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	354			
TECHNICIEN	B	TECH	500			
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
INTERVENANT PERISCOLAIRE		OTR			A	
INTERVENANT PERISCOLAIRE		OTR			A	
INTERVENANT PERISCOLAIRE		OTR			A	
INTERVENANT PERISCOLAIRE		OTR			A	
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2* : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3* : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
30/09/2005	SEINE HABITAT	S A d'habitation	SA à conseil d'administra	29 888,95
30/09/2005	SEINE HABITAT	S A d'habitation	SA à conseil d'administra	20 795,08
15/03/2017	SEMINOR	SA d'éco. mixte immo. d	SA à conseil d'administra	812 672,18
15/03/2017	SEMINOR	SA d'éco. mixte immo. d	SA à conseil d'administra	171 804,31
15/03/2017	SEMINOR	SA d'éco. mixte immo. d	SA à conseil d'administra	3 221 713,01
15/03/2017	SEMINOR	SA d'éco. mixte immo. d	SA à conseil d'administra	716 278,78
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
CC Inter Caux Vexin SIAEPA de Montville Syndicat des Biens Communaux de la Muette		FPU Redevance / usagers Sans Fiscalité	
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS	Ets avec perso. morale & auto. financière	01/03/1983		SPA	
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

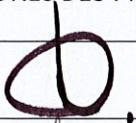
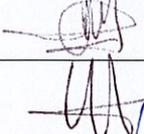
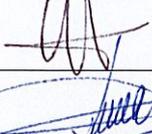
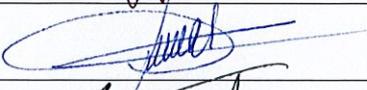
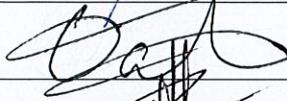
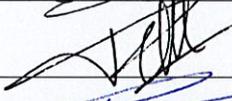
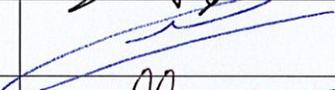
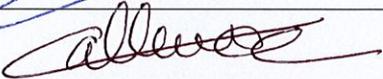
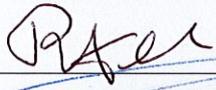
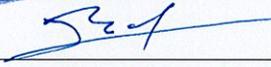
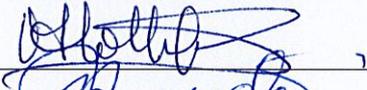
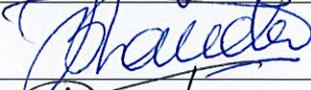
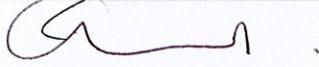
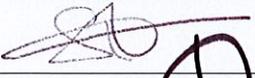
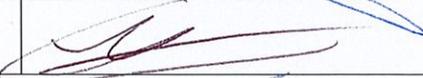
Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2020	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2020 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2020 (%)
Taxe d'habitation		-100,000 %		-100,000 %		-100,000 %
TFPB	2 585 000,000	-0,154 %	47,900 %	155,059 %	1 238 215,000	154,665 %
TFPNB	86 900,000	0,115 %	50,830 %	0,000 %	44 171,000	0,116 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	2 671 900,000	-60,787 %			1 282 386,000	6,182 %

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Quincampoix

N° INSEE : 76517

BUDGET PRIMITIF 2021

NOMS et PRENOMS	SIGNATURES DES PRÉSENTS OU DES PERSONNES AYANT RECU POUVOIR
HERBET Eric	
DURAN Francis	
LOPEZ Valérie	
LECLERC Régis	
FAKIR Valérie	
ROLLINI André	
MINCKWITZ Jean-Paul	
CALLEWAERT Véronique	
FOLLET Rémi	
CASSIAU Pascal	
BOUREL François	
HOLLVILLE Frédérique	
BLANCHET Florence	
MAMIER Nadège	
ROUAS Charles	
DESIOUBRY Sandrine	
METAIS Emilie	
LEBRET Fanny	
LEROY-TESTU Gladys	
PETIT Nicolas	
SIBBILLE Baptiste	
DOUILLET Charles	

Burgan Jean-Luc

Burgan

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS BUDGETAIRES VALANT ACCUSE DE RECEPTION

COLLECTIVITÉ	QUINCAMPOIX	DATE D'ENVOI : 22/04/2021
---------------------	--------------------	--

NATURE DES DOCUMENTS	Principal
BUDGET PRIMITIF Année 2021	14/04/2021
Délibération d'approbation du budget primitif	N° 20 du 14/04/2021
Note brève et synthétique	Annexée à la délibération n° 20 du 14/04/2021
Délibération modificative	

COMPTE ADMINISTRATIF Année 2020	14/04/2021
Délibération d'affectation du résultat	N° 17 du 14/04/2021
Etat des restes à réaliser	Au 31/12/2020
Note brève et synthétique	Annexée à la délibération n° 15 du 14/04/2021

COMPTE DE GESTION Année 2020

Délibération d'approbation du compte de gestion

N° 16 du 14/04/2021

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE :

Eric HERBET
Maire



CACHET DE RÉCEPTION DE LA PRÉFECTURE :

BUREAU DU COURRIER

23 AVR. 2021

PRÉFECTURE
DE LA SEINE-MARITIME